



PRIMATURE
Secrétariat Général
SE-FVC/BF



BURKINA FASO



**GREEN
CLIMATE
FUND**

Guide de conception et d'implémentation des projets climat sur les territoires fragiles du Burkina Faso

Objectif : orienter la conception, l'implémentation le suivi et l'évaluation des projets et programmes climatiques afin de maintenir les opportunités d'investissements dans les territoires fragiles du Burkina Faso.

Contexte et justification

Depuis plus d'une décennie, il y a eu un débat sur le lien entre le changement climatique et la fragilité. Le climat est réputé être un multiplicateur de menace. La forte dégradation sécuritaire et l'exacerbation des risques de conflits communautaires au cours des dernières années dans le Sahel et précisément dans les parties nord et est du Burkina Faso démontrent à souhait le fait que les changements climatiques contribueraient à l'escalade de la fragilité des territoires.

Cependant, la planification et la mise en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques accusent un retard considérable dans les États touchés par des conflits, et à cet effet, de nouveaux modes d'implémentation des projets climatiques sont nécessaires de toute urgence.

Ainsi, des bailleurs de fonds et agences d'exécution s'emploient à démontrer les dividendes des projets qui soutiennent les résultats de la consolidation de la paix et de l'adaptation au changement climatique (ACC) y compris les approches qui peuvent aider à les atteindre, et les moyens efficaces de suivre et d'évaluer les impacts de ces approches.

C'est dans le but de contribuer à une meilleure orientation des acteurs au niveau national que le SE-FVC/BF a élaboré ce guide pour servir de cadre de référence en matière de conception et de mise en œuvre de projets climatiques sur les territoires fragiles du Burkina Faso.

Changement climatique et zone fragile

Une part croissante de la population vulnérable du monde vit dans des Etats fragiles et touchés par les conflits. Si des progrès ont été réalisés ces dernières années pour éradiquer la pauvreté et la vulnérabilité à l'échelle mondiale, ces progrès ont été largement absents dans les pays en proie à une faible gouvernance, à l'instabilité politique et économique, et à la menace ou à la réalité de la violence quotidienne.

Des progrès considérables ont été réalisés les années 1990 pour comprendre comment la communauté du développement peut s'engager dans les Etats fragiles et touchés par des conflits et faire progresser les processus de consolidation de la paix.

Au Burkina Faso, depuis 2015, ces progrès sont constatés à tous les niveaux afin d'apporter des réponses à l'insécurité grandissante et d'accompagner les personnes déplacées internes (PDI) dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Malgré ces progrès, les efforts visant à aider les Etats fragiles, particulièrement le Burkina Faso, à s'engager sur la voie de la stabilité et de la durabilité restent confrontés à d'énormes défis. Ces défis majeurs constatés dans notre pays restent les changements climatiques et le terrorisme. Ce dernier a provoqué depuis le début des événements au 31 décembre 2021, 1 579 976 PDI selon les chiffres communiqués par le SP/CONASUR.

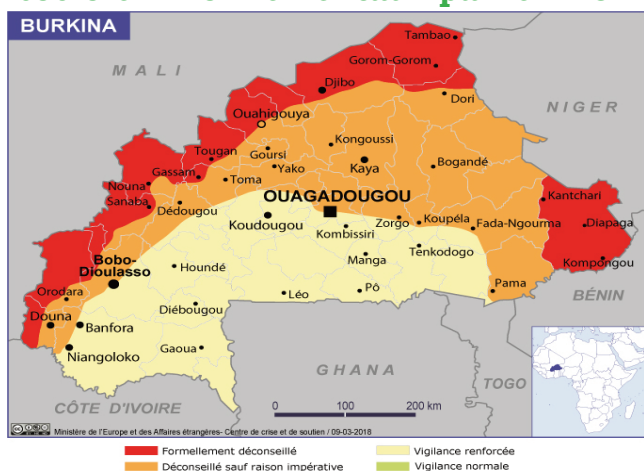


Les facteurs qui fragilisent une zone peuvent donc être répartis en quatre grandes catégories que sont, économiques, politiques, sociaux et internationaux.



APPROCHE OPERATIONNELLE DE GESTION DES RISQUES :

Gestion des Risques et des aspects socio-environnementaux par le FVC



Le FVC gère les risques et les aspects socio-environnementaux des Projets/Programmes qu'il finance à travers:

- des normes fiduciaires pour une utilisation saine des ressources ;
- des normes socio-environnementales pour limiter les dommages sur les personnes et les écosystèmes ;
- une politique de genre pour garantir une équité et égalité des sexes ;
- une appréhension des risques pour améliorer la gestion ;
- un suivi-évaluation des activités des projets/programmes.

Processus de prise en compte des risques dans la conception et l'implémentation des projets

- Les principaux acteurs sont : l'État, les Collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé, les acteurs spécifiques (Institution de formation et de recherche, Presse), les autorités coutumières et religieuses, les partenaires techniques et financiers, les partenaires techniques et financiers.

- Au Burkina Faso, l'un des principaux leviers à considérer pour relever les défis que posent les risques climatiques et de catastrophes au niveau local, est la prise en compte de ces risques climatiques et de catastrophes dans la gouvernance locale. Les principaux risques qui impactent de façon significative et récurrente la planification et la mise en œuvre des projets et programmes sont:

l'extrémisme violent ; les attaques terroristes ; les agressions à mains armées ; les sécheresses ; les inondations ; les conflits communautaires ; l'instabilité sociopolitique ; la faible adhésion des parties prenantes ; la dégradation de la situation sanitaire due au COVID 19.

Pour nous contacter

Fvcbf2019@gmail.com
+226 25 32 49 48
03 BP 7027 Ouagadougou 03-Burkina Faso
www.fondsvertclimat.bf

Cycle de projets

Afin de garantir une mise en œuvre réussie des projets et programmes climat au niveau national, il est opportun que tout au long du cycle du projet des mesures soient prises pour une intégration effective des risques potentiels.

De manière générale, le cycle d'un projet comprend plusieurs étapes :

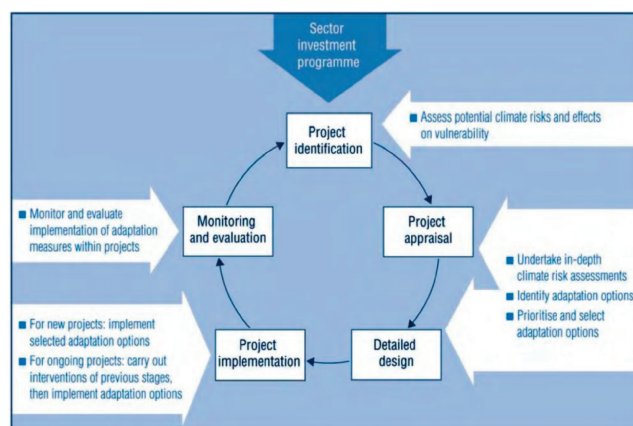
- l'identification du projet qui s'appuie sur l'étude des besoins, la recherche, ou d'autres processus permettant d'identifier les besoins et d'articuler une proposition de réponse ;
- l'examen et conception du projet où les initiateurs travaillent habituellement de concert avec les bailleurs de fonds pour évaluer la viabilité, soigneusement concevoir le contenu détaillé du projet et définir son budget de façon précise ;
- la conception et approbation, le projet passe à la phase de mise en œuvre où les fonds sont décaissés et le projet est réalisé dans son intégralité ;
- le suivi et évaluation qui permet d'effectuer d'éventuels ajustements dans le but d'améliorer l'efficacité ou tirer des enseignements pour les projets à venir.

Chaque étape comprend un grand nombre de sous-étapes où le degré d'implication des initiateurs, bailleurs de fonds et autres partenaires concernés ou groupes est variable.

Compte tenu du fait que chaque étape joue un rôle différent, la clé pour parvenir à intégrer les différents risques au niveau du projet est de réaliser une analyse à toutes les étapes du projet.

Les étapes du cycle d'un projet/programme auprès du FVC sont au nombre de six :

- la génération de propositions ;
- la soumission d'une note conceptuelle ;
- la soumission d'une proposition de financement ;
- l'analyse et recommandations par le Conseil d'administration du FVC ;
- la décision du Conseil d'administration du FVC ;
- les dispositions légales.



Télécharger le document :

